

Revue de presse 15 décembre – 31 décembre 2021

**AFRIQUE**

Libye ..... p.2

**EUROPE**

**États membres de l'Union européenne**

Belgique ..... p.2  
Chypre ..... p.2  
Espagne ..... p.3  
France ..... p.3  
Italie ..... p.5  
Malte ..... p.6

**États non-membres de l'Union européenne**

Biélorussie ..... p.6  
Grande-Bretagne ..... p.7  
Hongrie ..... p.7  
Kosovo ..... p. 7

## AFRIQUE

### Libye

- **Infomigrants**, [Méditerranée : 163 migrants meurent au large des côtes libyennes](#), le 21 décembre 2012.
- **The Guardian**, [Shipwrecked refugee crossings leave 164 dead in Mediterranean, says UN](#), le 21 décembre 2021.

Deux nouveaux naufrages ont été recensés au large de la Libye selon l'OIM, faisant état de plus de 163 décès. Cette nouvelle tragédie porte le nombre de personnes décédées au large des côtes libyennes à 1 508 depuis début 2021. Malgré la recrudescence des violences et risques d'enlèvements par des trafiquants, les exilé.e.s se trouvant en Libye sont de plus en plus nombreux et nombreuses, selon l'OIM à emprunter cette route (31 500 en 2021 contre près de 11 900 en 2020), considérée comme la plus dangereuse du monde pour rejoindre l'Europe.

## EUROPE

### États membres de l'Union européenne

#### Belgique

- **Médiapart**, [L'UE fournit 150 conteneurs à la Belgique pour loger des demandeurs d'asile](#), le 17 décembre 2021.

La Belgique se disant confrontée à une hausse des demandes d'asile (chiffre 2020 en baisse du fait du covid) , l'Union européenne va lui financer et fournir 150 conteneurs pour « loger » les demandeurs et demandeuses d'asile en vue d'augmenter les capacités d'accueil du pays. Le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO), sollicité par la Belgique, a proposé également l'envoi d'un effectif renforcé de 46 personnes, dont 25 interprètes.

#### Chypre

- **Infomigrants**, [« Une bombe prête à exploser » : à Chypre, le centre d'hébergement de Pournara sous le feu des critiques après la visite de députés](#), le 16 décembre 2021.
- **CyprusMail**, [Mps shocket at state of Pournara refugee centre](#), le 13 décembre 2021.

Le camp de migrant-e-s de *Pournara* est à nouveau sous le feu des critiques après la visite de trois député-e-s chypriotes. Alors que la structure peut recevoir un maximum de 600 personnes, elle est aujourd'hui occupée par plus de 2 500 personnes. Plus de 1 000 d'entre elles dorment à même le sol, sans disposer d'un lit. Des enfants sont entassé-e-s dans des conteneurs, et de violents affrontements ont lieu régulièrement entre les différentes communautés faisant de nombreux blessés. Les député-e-s dénoncent les conditions de vies inhumaines dans ledit camp et mettent l'accent sur l'importance de scolariser les mineur-e-s pour les intégrer à la société chypriote. De plus, ils et elles dénoncent le cercle vicieux créé par le règlement Dublin qui bloque les demandeurs et demandeuses d'asile dans le premier pays européen

d'arrivée. Enfin, ils et elles pointent du doigt la politique turque qui octroierait aux personnes de nationalité congolaise des visas étudiants pour se rendre en Turquie et aller ensuite dans le nord de Chypre pour traverser la ligne verte et arriver en Europe via le sud de l'île.

- **Infomigrants**, [Une douzaine de migrants transférés de Chypre vers l'Italie suite à la visite du pape François](#), le 17 décembre 2021.

En visite début décembre à Chypre, le pape François avait promis d'accueillir 50 demandeurs et demandeuses d'asiles au Vatican. Des négociations, toujours en cours, entre le Vatican et la République de Chypre ont déjà permis à 12 exilé.e.s de quitter l'île en direction de l'Italie

## Espagne

- **Infomigrants**, [Aux Canaries, un droit d'asile et de protection défaillant](#), le 17 décembre 2021.

Amnesty International (AI) a publié le rapport « Un an d'analyse, dix ans d'échecs des politiques migratoires », sur le système d'asile dans les îles Canaries. Celui-ci détaille les obstacles à l'accès au droit d'asile sur cette île espagnole, ainsi que le manque de protection des personnes vulnérables. En effet, sur 88 826 demandes d'asile formulées en 2020 en Espagne, seules 3 000 ont été enregistrées dans les îles Canaries du fait, selon AI, d'un nonaccès à l'information, d'assistance juridique, et d'interprétariat, en plus des délais qui font obstacles au bon déroulement de l'enregistrement de la demande d'asile sur place. De telles lacunes sont d'autant plus conséquentes pour les mineur.e.s isolé.e.s, dont seules 45 demandes d'asiles ont été traitées par l'administration espagnole sur un total de 300 mineur.e.s présent.e.s sur les îles. L'organisation pointe également le manque d'accompagnement psychologique des personnes victimes de réseaux de traite et/ou de violences sexuelles.

## France

- **Médiapart**, [Naufrage au large de Calais : l'association Utopia 56 porte plainte pour « omission de porter secours »](#), le 20 décembre 2021.
- **Libération**, [Naufragés de Calais : Utopia 56 porte plainte pour « homicide involontaire » et « omission de porter secours »](#), le 20 décembre 2021.
- **Le Monde**, [Le préfet maritime de la Manche, le Cross et les garde-côtes britanniques visés par une plainte après le naufrage de migrants dans la Manche](#), le 20 décembre 2021.

Après le naufrage ayant coûté la vie à au moins 27 personnes en exil (*voir la revue de presse du 15 au 30 novembre*), l'association d'aide aux personnes migrantes Utopia 56 a saisi le parquet de Paris contre le directeur du Cross (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) de Gris-Nez, le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord et la MCA (Maritime and Coastguard Agency ou Agence Maritime et des garde-côtes britanniques) pour homicide involontaire et omission de porter secours. En effet, les deux seuls survivants du naufrage témoignent et affirment avoir appelé les secours français puis britanniques avant le naufrage, mais que ces derniers n'ont pas réagi se renvoyant tour à tour la

responsabilité. De plus, le numéro d'urgence d'Utopia 56 étant régulièrement utilisé par des personnes exilées en difficulté en mer et l'association transmettant les informations au Cross de Gris-Nez, elle est donc à même de constater lorsqu'il y a des négligences de la part des services britanniques et français de secours en mer dans le traitement des appels de détresse. À Londres, une procédure similaire a été lancée par les familles des victimes.

- **NordLittoral**, [Calais : des militaires font du drift sur un campement de migrants et s'embourbent](#), le 19 décembre 2021.
- **Libération**, [Que sait-on du véhicule militaire qui a fait du drift avant de s'embourber près d'un campement de migrants à Calais ?](#), le 19 décembre 2021.

Une photjournaliste à Calais a filmé le 19 décembre un 4x4 de l'Armée de terre française dédié aux missions du plan Vigipirate en train de faire des drifts, – c'est-à-dire, des pics de vitesse, dérapages et tours sur lui-même en marche arrière – devant un camp de migrant·e·s à Calais. L'engin a fini par s'embourber et les militaires auraient sollicité l'aide des exilé·e·s qui se sont mobilisé·e·s pour les aider – à l'inverse des CRS présents sur place – en attendant l'arrivée d'un camion militaire muni de sangles. Si l'État-major des armées a publié un communiqué condamnant fermement les faits et annonçant l'ouverture d'une enquête interne en vue de mesures disciplinaires, cet épisode met en lumière « la déconnexion avec le quotidien des personnes migrantes » comme le dénonce Utopia 56.

- **Infomigrants**, [Calais : malgré le froid et le gel, aucun plan de mise à l'abri prévu pour les migrants](#), le 23 décembre 2021.
- **La Voix du Nord**, [Calais : malgré le gel, les hangars n'ont pas été ouverts pour les migrants](#), le 22 décembre 2021.

Alors que le thermomètre a oscillé entre 0°C et -4°C la nuit du 22 décembre, la préfecture de Calais n'a pas activé le plan Grand froid qui permet d'ouvrir des hébergements d'urgence, notamment pour les exilé·e·s vivant dans les campements. Une telle décision a été justifiée par la préfecture par un radoucissement des températures les jours qui suivirent, ne permettant donc pas le déclenchement du plan grand froid activé lorsque les températures sont comprises entre -5°C et -10°C durant plusieurs jours ou lors d'une tempête. Les autorités ont décidé de renforcer les propositions de mise à l'abri par l'envoi de navettes supplémentaires pour orienter les personnes exilées vers des centres hors de Calais en direction des centres d'accueil et d'examen des situations (CAES). Les associations rappellent que ces centres, destinés aux demandeurs et demandeuses d'asile, ne sont pas adaptés aux personnes présentes en majorité dublinées ou déboutées de leur demande d'asile. Les organisations solidaires présentes sur place dénoncent l'urgence humanitaire à laquelle il faut répondre par un hébergement à Calais, les exilé·e·s voulant rester près du littoral pour rejoindre l'Angleterre. Alors que le patron de l'office français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) Didier Leschi avait promis lors de la grève de la faim à Calais (voir la revue de presse du 1<sup>er</sup> au 15 octobre) que chaque évacuation des camps calaisiens serait suivie d'une proposition d'hébergement, les campements sont toujours démantelés sans être suivis d'aucune mise à l'abri.

- **Infomigrants**, [Gaz lacrymogènes et LBD contre jets de projectiles : à Calais, des affrontements éclatent entre policiers et exilés lors d'une expulsion](#), le 31 décembre 2021.
- **Médiapart**, [Des affrontements entre les migrants et policiers dans le nord de la France](#), le 30 décembre 2021.
- **Le Monde**, [Plusieurs blessés dans des affrontements entre migrants et policiers lors du démantèlement d'un campement à Calais](#), le 30 décembre 2021.

Lors du démantèlement d'un camp calaisien, des affrontements ont éclaté entre les forces de l'ordre et les exilé·e·s habitant dans le camp. Alors qu'a priori lors des expulsions des camps, les exilé·e·s sont autorisé·e·s à prendre leurs affaires, cette fois-ci un cordon de CRS a été créé autour du camp et il a été ordonné aux agents de nettoyage de tout saisir. Les CRS ont forcé les personnes exilées à sortir du périmètre en leur courant après. Un affrontement a alors éclaté, les personnes exilées lançant des cailloux et les CRS utilisant des gaz lacrymogènes et des tirs de LBD. Alors que la préfecture évoque dans un [communiqué de presse](#) « une centaine de migrants faisant preuve d'une très grande agressivité et refusant de quitter les lieux », les associations, elles, dénoncent une véritable politique du harcèlement subie par les migrant·e·s au quotidien. En effet, à Calais, des démantèlements de grandes ampleur ont lieu toutes les semaines et les « petites expulsions » de camps ont lieu toutes les 48h.

## Italie

- **Infomigrants**, [L'Italie abandonne les poursuites contre Carola Rackete, la capitaine du Sea-Watch 3](#), le 24 décembre 2021.
- **Libération**, [Capitaine « Sea Watch 3 » : la justice italienne abandonne les poursuites contre Carola Rackete](#), le 25 décembre 2021.

Carola Rackete, capitaine du navire *Sea Watch 3*, était poursuivie pour avoir en 2019 forcé l'entrée du port de Lampedusa avec à son bord 42 personnes migrantes secourues au large de la Libye alors que le ministre de l'Intérieur de l'époque avait refusé de laisser accoster le navire. Après plus de deux ans de procédure, le tribunal italien a estimé que la capitaine n'avait fait que remplir son devoir de sauvetage prévu par le droit international de la mer et que la décision dudit ministre y était contraire.

- **Infomigrants**, [Italie : le gouvernement autorise la délivrance de près de 70 000 permis de travail](#), le 30 décembre 2021.

Le Premier ministre italien a signé un décret approuvant l'octroi de 69 700 permis de travail aux exilé·e·s algérien·e·s, bangladais·e·s, ivoirien·ne·s, albanais·e·s, coréen·ne·s et égyptien·ne·s – c'est-à-dire des ressortissant·e·s de pays avec lesquels l'Italie a signé des accords de coopération – pour répondre à la pénurie de main d'œuvre dans le pays. Ces permis concernent principalement les secteurs du transport de marchandises, du bâtiment et de l'hôtellerie. La demande de l'industrie italienne étant en réalité bien au-delà de ce chiffre, et le Premier ministre affirme ne pas fermer la porte à des permis supplémentaires l'année prochaine. Toutefois, la signature de ce décret ne semble pas suffisante, le nombre de 70 000 n'étant pas représentatif de la réalité estimée de la demande (le système de santé publique nationale

déplorant par exemple 100 000 postes vacants). Selon le gouvernement, ladite mesure devrait s'accompagner "d'accords" avec les pays de départ pour que les personnes souhaitant se rendre en Italie pour y travailler puissent y parvenir de manière « légale », en avion, et non pas en mettant leur vie en péril sur des routes migratoires alternatives et illégalisées. Une fois encore, l'argument fallacieux des "voies légales et sûres" est mis en avant par les dirigeants européens alors même que l'octroi de visas (travail ou asile) par les pays de l'UE se fait au compte-goutte... Est-ce à dire que l'Italie va négocier des quotas de travailleurs étrangers avec les pays d'origine ?

## Malte

- **Infomigrants**, [Rétention systématique à Malte : l'UE met l'île dans une position de garde-frontières](#) », le 16 décembre 2021.

Après la publication par le GISTI et Migreurop d'un rapport sur la détention des migrants à Malte, Zoé Dutot, volontaire sur place d'octobre 2020 à mars 2021 a été interrogé par info migrant. Elle a pu témoigner des violations des droits humains observées sur place et de la responsabilité de l'Union européenne, dans manque d'accès aux soins et de l'invisibilisation des personnes migrantes enfermées dans des lieux éloignés des zones à forte population. Malte souhaite être un lieu de transit et non pas un *hotspot* à l'image de la Grèce ou de l'Italie, mais les relocalisations dans les autres pays européens se faisant au compte-goutte, les migrant-e-s arrivé-e-s se retrouvent dans l'attente, en détention *de facto* pour une durée qui peut être indéterminée et dans des conditions déplorable. Zoé Dutot dénonce une gestion migratoire catastrophique aux frontières maltaises, ainsi que la normalisation de l'enfermement hors du cadre légal

## États non-membres de l'Union européenne

### Biélorussie

- **Médiapart**, [Migrants : Pologne et Bélarus ont interdit à l'ONU d'accéder à la frontière](#), le 21 décembre 2021
- **Infomigrants**, [La Pologne et la Biélorussie interdisent à l'ONU d'approcher leur frontière pour enquêter sur la crise migratoire](#), le 22 décembre 2021.

Le Haut-Commissariat des droits de l'Homme de l'ONU s'est plaint du refus qui lui a été adressé par la Pologne et la Biélorussie d'accéder à la zone frontalière entre les deux pays pour enquêter sur la situation des personnes migrantes qui s'y trouvent. En effet, si les équipes onusiennes ont pu se rendre en Pologne – alors que la Biélorussie a bloqué l'accès à l'ensemble de son territoire –, celles-ci n'ont pas obtenu l'autorisation d'accéder à la frontière. Le HCR a alors demandé instamment aux autorités des deux Etats d'autoriser l'accès aux zones frontalières aux représentants humanitaires et des organisations internationales de l'Homme, aux journalistes, aux avocat-e-s, ainsi qu'aux représentant-e-s de la société civile. De plus, après avoir recueilli le témoignage de personnes migrantes ayant réussi à traverser la frontière, faisant état des conditions de vies désastreuses à la frontière ainsi que des violences subies et de la pression exercée par les forces de sécurité de la Biélorussie pour traverser la frontière, le HCR exige de ce pays l'ouverture d'une enquête et la fin immédiate de ces pratiques. Enfin, le HCR a demandé à la Pologne

de cesser les renvois immédiats vers la Biélorussie sans étude individuelle au cas par cas, et de ne pas placer systématiquement en détention celles et ceux qui ne sont pas renvoyé·e·s, la détention devant être une mesure exceptionnelle utilisée en dernier recours.

## Grande-Bretagne

- **Infomigrants**, [La Grande-Bretagne une nouvelle fois épinglée pour ses très mauvaises conditions d'accueil des demandeurs d'asile](#), le 16 décembre 2021.

L'inspection des prisons et les comités de surveillance indépendants de Douvres et d'Heathrow (IMB) ont publié un [rapport](#) alertant sur les très mauvaises conditions d'accueil des migrant·e·s arrivé·e·s au Royaume-Uni après avoir traversé la Manche. Après trois mois de visites et d'inspections dans les différents centres, les deux organisations appellent à des mesures urgentes. Plusieurs points sont soulignés dans le rapport : le défaut de sécurité des mineur·e·s isolé·e·s qui sont régulièrement retenu·e·s avec des adultes avec lesquels ils et elles n'ont aucun lien, le manque de soutien psychologique des femmes victimes de viols ou de traite, le manque de soin apporté aux blessé·e·s, l'absence d'installations sanitaires appropriées, enfants et femmes enceintes forcés de dormir à même le sol, l'absence de chauffage dans certains lieux utilisés pour dormir... Une série d'exemples dénonçant des conditions de vie inacceptables et dégradantes, mais qui seraient « inévitables compte tenu de l'incapacité du centre à traiter les arrivées » selon l'inspection des prisons.. Les autorités britanniques ont annoncé, la veille de la publication du rapport, l'ouverture début 2022 d'un nouveau centre près de Douvres pour accueillir les exilé·e·s après leur traversée de la Manche.

## Hongrie

- **Euronews**, [Politique migratoire : Viktor Orbán défie une nouvelle fois l'Union Européenne](#), le 22 décembre 2021.

Après avoir été condamné par la Cour de justice de l'Union européenne le 16 novembre 2021 pour sa loi permettant la détention de personnes migrantes, Viktor Orbán affirme qu'il ne modifiera pas sa politique migratoire répressive. Ce n'est pourtant pas la première fois que la Hongrie est condamnée par les juridictions européennes pour le non-respect du droit européen du fait notamment de la détention des personnes migrantes dans des « zones de transit » le long de sa frontière avec la Serbie, empêchant les exilé·e·s de déposer une demande d'asile. En refusant à nouveau de se conformer à la décision de la Cour, la Hongrie s'expose à de lourdes sanctions financières.

## Kosovo

- **Le Courrier des Balkans**, [Le Kosovo prêt à louer ses prisons au Danemark](#), le 18 décembre 2021.
- **Le Monde**, [Le Danemark veut envoyer 300 détenus étrangers au Kosovo](#), le 16 décembre 2021.

Le ministre de la Justice Danois a annoncé la location de 300 places de prison au Kosovo pour y détenir les citoyen·e·s étranger·e·s condamné·e·s au Danemark et devant être expulsé·e·s vers leur pays d'origine après avoir purgé leur peine. Un tel accord a été confirmé par la ministre kosovare de la justice,

considérant que ce projet d'externalisation des peines carcérales permettrait au Kosovo d'obtenir la reconnaissance de ses institutions et d'un pays sérieux aux yeux de l'Union européenne. Dans ces places de prisons délocalisées, la loi danoise sera en vigueur, la gestion sera danoise, mais la sécurité et le « bien-être » des détenu-e-s seront sous la responsabilité exclusive du Kosovo. L'accord permettra au Danemark « d'envoyer un signal clair que les étrangers condamnés à l'expulsion doivent quitter le Danemark », et ainsi palier à l'impossibilité pour le Danemark d'expulser les détenus dans leur pays d'origine une fois leur peine purgée faute d'accord avec l'État concerné. En échange de ces places de prison, le Kosovo recevra 210 millions d'euros sur dix ans. Le Kosovo se transforme donc en un lieu de détention pour les étranger-e-s « indésirables ». Le directeur de l'Institut pour les politiques sociales Musine Kokalari dénonce la participation du Kosovo au renforcement du sentiment anti-migration qui s'accroît en Europe en échange d'un peu d'argent.